

LOC MARIA

13 rue de la Longeraie – B.P. 56344 – 35763 SAINT GREGOIRE Cedex – France

Tél. : +33 (0) 2 99 84 82 00 – Fax : +33 (0) 2 99 84 82 10

Site Internet : www.locmaria.fr et www.gavottes.fr

Le périmètre du Groupe LOC MARIA pour l'exercice 2012 reste inchangé par rapport à 2011 : Ensemble de PME spécialisées dans la fabrication de biscuits avec un chiffre d'affaires de 34 millions d'euros pour 2011, avec 300 personnes. Les marchés du groupe sont destinés à la Grande Distribution, la restauration hors foyer et l'export.

Christian TACQUARD, Président, renouvelle son engagement et celui du Groupe LOC MARIA en faveur des 10 principes du Pacte Mondial.

LOC MARIA a entrepris et mis en œuvre des initiatives qui corroborent les principes du Pacte Mondial. Notre illustration porte plus particulièrement sur les actions menées par notre Groupe en matière de droits de l'homme, de normes du travail et d'Environnement et de lutte contre la corruption.

1. *Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence*
2. *A veiller à ce que leur propre compagnie ne se rende pas complice de violation des droits de l'homme.*
3. *Les Entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;*
7. *Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;*
8. *A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et*
9. *A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.*
10. *Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.*

Actions réalisées au niveau du groupe en 2012 :

« *Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir
une plus grande responsabilité en matière d'environnement* »

« *Les entreprises sont invitées à appliquer
l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement* »

- **Utilisation de papier labellisé PEFC pour certains documents.** PEFC, le "programme d'agrément de certificats forestiers" (Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes), a été fondé à l'initiative de propriétaires forestiers de divers pays européens. Le label impose des normes pour la gestion des forêts dont provient le bois qui sert à la fabrication du papier. Le label PEFC fixe des règles dont le respect est contrôlé sur place par des audits indépendants. Les critères visent à garantir un équilibre entre les trois fonctions de la forêt (sociale, écologique et économique). Par ailleurs, la carte de vœux est également développée sous une forme électronique, et envoyée par e-mail, réduisant ainsi l'impression papier. Sur 2012, environ **40 000 documents** ont ainsi été imprimés sur papier PEFC : carte de vœux, fiches produits, invitations, flyers boutique,...
- **Poursuite du contrat Equilibre EDF sur le site de DINAN**
- **Utilisation du système de visio-conférences** acquis en 2010, et évitant ainsi les déplacements de collaborateurs (environ 10 déplacements RENNES-BESANCON ou RENNES-CHAMBERY économisés).
- **Séminaire encadrement** : Lors du séminaire encadrement des 16 et 17 octobre 2012, 2 Groupes de travail (25 personnes au total) sur le thème du développement durable ont été constitués. Ces groupes ont permis de faire émerger de nouvelles propositions d'actions en faveur du développement durable pour le Groupe. Environ 40 propositions différentes ont été émises dans les domaines économique, social et environnemental et feront l'objet d'études approfondies sur 2013.
- **Participation au Marathon vert** : Le Marathon Vert est le premier marathon de l'ouest à avoir obtenu la labellisation Agenda 21 par le Comité National Olympique "développement durable, le sport s'engage". Le Marathon vert associe la course à la plantation d'arbres en Ethiopie, avec la Fondation Yves Rocher sous l'égide de l'Institut de France pour reboiser et fournir du travail aux femmes de la région du Tigré : 1 km parcouru = 1 arbre planté en Ethiopie. Nos deux équipes Gavottes (10 personnes) ont contribué à la plantation de 84 arbres en Ethiopie. L'ensemble de la manifestation permettra la plantation de 120 000 arbres.

Ecologie et développement durable sont au cœur du MARATHON VERT, avec l'engagement sincère de minimiser l'impact sur l'environnement :

- en sensibilisant les sportifs, bénévoles et spectateurs à cette démarche,
 - en liant les inscriptions à la signature individuelle d'une charte de « bonne conduite écologique »
 - en diminuant les effets transports et en favorisant la promotion : des transports en commun avec des navettes gratuites entre Rennes et le départ à Cap Malo ; des billets TER et TGV Paris-rennes à tarifs réduits ; du co-voiturage avec un service gratuit à destination des sportifs
 - en récupérant les déchets tout au long du parcours
 - en limitant les supports jetables, réutilisation des supports ...
 - ravitaillement avec de l'eau du robinet pour les coureurs
 - Éco-communication renforcée : communication par Newsletters/mail et via le site internet, impression des documents sur du papier recyclé.
- **Formation de 2 collaborateurs à l'outil BEE** 'Bilan Environnement Emballages » développé par Eco-Emballages en mai 2012. Cette formation avait pour objectifs :
 - D'analyser les différentes étapes du cycle de vie d'un emballage
 - De proposer des leviers de réduction des impacts environnementaux des emballages.Cet outil a notamment été l'utilisé dans le cadre du stage ESIEC/ECO-EMBALLAGES pour comparer l'impact environnemental de différentes solutions d'emballages.

- **Utilisation progressive sur nos emballages de l'info-Tri point vert** développé par Eco emballages incitant le consommateur à trier les emballages selon leur composition. 15 références ont été concernées sur 2012, avant une généralisation progressive sur 2013.



« Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement »

- **Finalisation des travaux sur la substitution** de matières grasses issues de palme (huile de palme, et palmiste). Les achats de matières grasses issues de palme s'élevaient à environ **250t** (palme et palmiste) ;
 - ❑ **Janvier 2012** : suppression totale des achats d'huile de palme (**environ 25t**) et réduction d'environ 40% d'achats de palmiste. Modification des recettes de crêpes dentelle à marque Gavottes (passage d'une recette beurre/palmiste/coprah à une recette pur beurre)
 - ❑ **Juillet 2012** : substitution des recettes crêpes chocolat à marque distributeur ; Recette beurre/palmiste/coprah remplacée par beurre/colza
 - ❑ **Fin 2012** : validation du changement de recette des produits « glaciers » (éventails et cigarettes dentelle), supprimant toute utilisation de matière grasse d'origine palmiste. Le changement de recette effectif interviendra **dans le courant du 1^{er} trimestre 2013 en fonction de l'écoulement des emballages.**

Par ailleurs, la matière grasse issue de palme est remplacée par des matières premières produites localement (ex : beurre).

- **Changement de véhicules** : remplacement de véhicules de fonction et de voitures de société, par des véhicules avec des émissions de CO2 plus faibles : 12 véhicules achetés, avec des émissions moyennes de 105g CO2/km (contre environ 140g CO2/km auparavant). Par ailleurs, les collaborateurs sont incités à utiliser le train plutôt que la voiture pour les déplacements professionnels sur les sites de production du Groupe.

- **Partenariat ESIEC :**

Eco-Emballages a établi un partenariat avec l'ESIEC, Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Emballages et Conditionnement, pour permettre à des entreprises dépourvues d'un responsable emballages dédié à 100% sur du développement Pack de bénéficier du support d'un élève ingénieur pour mener à bien un projet industriel en matière de prévention ou d'éco-conception sur un emballage primaire. Durant 14 semaines, LOC MARIA a accueilli une élève-ingénieur pour mener un projet industriel de fin d'études sur un projet d'éco-conception validé par Eco-Emballages et l'ESIEC. Le thème du stage était : « Analyse et rationalisation des films d'emballages sur le site de CORAY - Etude des pistes d'optimisation des étuis de crêpes dentelle ».

Résultats :

- Concernant l'optimisation des films d'emballages sur CORAY : le travail de rationalisation des références de films a permis de réduire de 7 références la liste des films utilisés. Par ailleurs, cette réduction s'accompagne d'une réduction de 7% de poids de plastique par an, 10% de bobines à réceptionner par an, 17% de film utilisé par emballage.
- Concernant l'étude des étuis de crêpes dentelle, le stage a permis de valider l'utilisation d'alvéoles en rPET (PET recyclé) en substitution de PET. Il est intéressant du point de vue environnemental puisqu'il permet de réduire l'utilisation de ressources non renouvelables, ainsi que les émissions de CO2 (estimation de réduction de 27000 en équivalent kms). Par ailleurs de nombreuses autres pistes d'optimisation de ces emballages ont été proposés et seront intégrés au fur et à mesure des futurs développements produits.

Domaine social

• Formations :

- ❑ **Eco-conduite et sécurité routière** : sur 2012, 3 personnes (6 jours de formation au total) ont été formées à la sécurité routière et au comportement permettant de réduire les consommations de carburant.
- ❑ **Gestes et Postures** : L'objectif général étant de faire acquérir aux salariés des connaissances leur permettant de participer efficacement à l'amélioration de leurs conditions de travail. 26 personnes ont été formées sur ce module de formation. Par ailleurs, les salariés ont été amenés lors de la formation, à travers des exemples concrets à analyser méthodologiquement leur environnement de travail et à proposer des idées d'amélioration à leur encadrement.

• Dialogue social :

La démarche participative du Groupe dénommée « Démarche ARIANE » initiée depuis 2008 s'est poursuivie sur 2012, qui a été l'occasion d'élargir le périmètre aux autres sites du Groupe, après le site de DINAN et le siège social de Saint Grégoire. Les autres sites concernés (Plomelin, Coray et Besançon), regroupant environ 100 personnes ont été invités à répondre à une enquête sur le climat social et les conditions de travail. Les restitutions de ces enquêtes se sont déroulées en octobre 2012, et vont être suivies dans les semaines à venir de Groupes de travail sur les thèmes qui ont émergé des enquêtes. Par ailleurs, à l'occasion de l'élargissement de la démarche ARIANE, une Note d'information a été rédigée pour l'ensemble du personnel. Cette note détaille 20 actions concrètes d'amélioration des conditions de travail issues des groupes de travail ARIANE depuis 2008.

« Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence »

« A veiller à ce que leur propre compagnie ne se rende pas complice de violation des droits de l'homme. »

« Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin. »

La Direction générale du Groupe a décidé la rédaction d'une Charte éthique pour l'ensemble Groupe. Une consultante a été sollicitée pour animer 2 sessions de groupes de travail de 4 heures chacune avec du personnel de différents services de 4 sociétés du Groupe, et permettant de lister les engagements du Groupe.

Cette charte éthique sera finalisée sur fin 2012, et diffusée début 2013 à tous les collaborateurs. Elle aborde les thématiques suivantes :

Santé, hygiène et sécurité des Hommes,

Confidentialité/devoir de loyauté,

Management éthique : la solidarité, la responsabilité, l'exemplarité, l'écoute, le dialogue, la communication, le développement des équipes, la confiance et l'autonomie,

Droits de l'homme : lutte contre le harcèlement et la discrimination, mesures favorisant la diversité, le respect de la vie privée, règles à l'international,

Lutte contre la corruption.

Concernant les droits de l'Homme, cette charte éthique prévoit la formalisation de certaines règles en documents opérationnels pour les commerciaux et les acheteurs, notamment les conditions de commercialisation à l'export avec la formalisation des conditions de collaboration avec les importateurs.

La collaboration avec des sous-traitants implique de leur part un engagement aux valeurs du Pacte Mondial notamment concernant les Droits de l'Homme.

Ces engagements peuvent être contrôlés par des audits de nos fournisseurs, tout comme nous sommes nous-mêmes contrôlés par certains de nos clients. Exemple sur 2011, deux audits sociaux (intégrant des interviews de salariés) réalisés par des organismes tierce partie STR et Bureau Veritas pour le compte de deux clients américains.

Concernant la lutte contre la corruption, la charte éthique comprend notamment des engagements et des règles.

La société s'engage à être un acteur loyal sur son marché et à refuser tout accord contraire aux bonnes règles générales de concurrence.

La société s'engage même à prendre les mesures nécessaires ou à condamner toutes les actions contraires à la conformité de ces règlements, qui engageraient sa responsabilité ou celle de ses collaborateurs.

Une communication sur le sujet est faite à travers la charte éthique et les fiches de fonctions des collaborateurs plus particulièrement concernés par ces règles : Service commercial et service Achats.

Plus globalement, la Charte éthique finalisée sera communiquée à l'ensemble du personnel début 2013.

Actions prévues au niveau du Groupe pour 2013 :

- **Future usine GAVOTTES** : Sur 2013, seront menées les premières études concernant l'implantation d'un nouveau site de production de crêpes dentelle visant à remplacer l'usine GAVOTTES de TADEN : un terrain est acquis sur la commune de LANVALLAY, proche de l'usine actuelle. Les études permettront de définir toutes les conditions permettant la construction d'un site respectueux de l'environnement (matériau, énergie, process,...).
- **Généralisation progressive sur nos emballages de l'info-Tri point vert** développé par Eco emballages incitant le consommateur à trier les emballages selon leur composition.
- **Etude et mise en place de mesures en faveur du Développement Durable** proposées lors du séminaire d'octobre 2012.
- **Poursuite des groupes de travail ARIANE** sur les différents sites, et permettant d'améliorer le climat social et les conditions de travail. Un budget est alloué sur chaque site pour ces actions pour l'année 2013.
- **Finalisation et diffusion de la Charte éthique**